



Communiqué de Presse

Paris, le 06 avril 2018

Innovation en santé : Agnès Buzyn installe le conseil stratégique

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a installé le conseil stratégique de l'innovation en santé jeudi 5 avril 2018. Cette instance, représentative des acteurs du système de santé dans leur diversité, a été créée par l'[article 51](#) de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

Cette disposition législative ouvre la possibilité aux acteurs de terrains, professionnels et établissements de santé notamment, de proposer des organisations innovantes qui pourront être financées de manière dérogatoire aux règles de tarification de droit commun. Dès la semaine prochaine, les professionnels et organismes intéressés pourront proposer des expérimentations et faire acte de candidature auprès des agences régionales de santé ou, lorsqu'il s'agit d'une expérimentation nationale, du ministère des Solidarités et de la Santé

Ces organisations devront favoriser la coopération et la coordination entre les professionnels, la pertinence et la qualité de la prise en charge sanitaire, sociale ou médico-sociale et l'efficacité du système de santé.

Ces expérimentations sont un des outils de la [stratégie de transformation du système de santé](#) lancée par le Premier Ministre et la ministre le 13 février dernier à l'hôpital d'Euville. L'objectif est à la fois de permettre l'évolution des organisations sanitaires sur un territoire pour les adapter aux réalités de terrain et de diversifier le mode de rémunération des professionnels et établissements de santé, trop centré sur la rémunération à l'acte ou à l'activité.

Contact presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé, Lise Arduin, 01 40 56 78 82 –
lise.arduin@sg.social.gouv.fr